



Conseil de la Ville

Règlement RV-2017-17-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Grille des spécifications applicable à la zone I2694

La grille des spécifications applicable à la zone I2694, annexée au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifiée par l'ajout de la classe d'usage C114 et des spécifications afférentes à celle-ci indiquées à l'annexe A du présent règlement.

Adopté le 12 mars 2018

(signé) Gilles Lehouillier

Gilles Lehouillier, maire

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 20 AVRIL 2018